



APPEL A PROJETS 2023

Pépinière interdisciplinaire Laboratoire de L'Éducation

Date limite de dépôt : 30 septembre 2022

Les recherches sur l'éducation, les apprentissages et les socialisations se multiplient dans le monde entier. La question éducative, par nature complexe du fait de la multiplicité des acteurs et actrices, des dispositifs, des situations et des pratiques qui y participent, constitue un terrain fécond pour des approches interdisciplinaires au sein des sciences sociales mais aussi au-delà (informatique, sciences cognitives...) ; elle est également centrale dans les débats actuels sur l'avenir de nos sociétés et inscrit des thèmes majeurs à l'agenda des recherches internationales : éducation et justice sociale, didactiques des disciplines et curricula de formation, langage et éducation, dispositifs de formation numérique et hybride, éducation et cognition, éducation et santé, histoire et sociologie politique des systèmes éducatifs, pédagogie du supérieur, formation professionnelle, organisation des systèmes éducatifs, etc.

Le « Laboratoire de L'Éducation » [LLE] a été créé par l'ENS de Lyon et le CNRS pour développer un soutien aux recherches interdisciplinaires sur les questions éducatives, entendues dans leur sens le plus large. Il fonctionne sur le modèle d'un hôtel à projets, finançant et accueillant des équipes sur des programmes de recherche aux périmètres variés. Cette structure s'appuie sur six partenaires (UMR ICAR, UMR LARHRA, UMR CMW, UMR TRIANGLE, UMR EVS et Institut français de l'éducation) ; elle est intégrée à la structure fédérative de recherche RELYS qui a pour objectif de mettre en réseau les acteurs de la recherche en éducation sur le site Lyon/St-Etienne.

Le « Laboratoire de L'Éducation » lance pour 2023 un appel à propositions pour le financement d'ateliers exploratoires et de projets émergents.

Ces propositions doivent être orientées vers la production de connaissances originales et avoir une ambition interdisciplinaire dans le domaine de l'éducation.

Les critères d'évaluation des propositions sont détaillés ci-dessous.

Veillez noter que seules sont éligibles les dépenses de fonctionnement, incluant des prestations de service (sur facture). Le budget ne peut pas être utilisé pour l'emploi de personnel ou le paiement de vacances.

Les équipes bénéficiaires d'un financement pourront avoir accès aux infrastructures du « Laboratoire de L'Éducation » : salles de réunion, espaces de travail, site web (<http://lle.ens-lyon.fr/>).

Deux types d'actions seront soutenus : atelier exploratoire ; projet émergent

Atelier exploratoire

Un atelier exploratoire réunit pendant 12 mois au maximum, sur un thème donné, un groupe de chercheur.e.s pour un cycle de journées d'étude ou de séminaires. L'objectif est d'aboutir à la production d'un article, d'un numéro spécial de revue ou d'un ouvrage, ou à la préparation d'une manifestation d'envergure nationale ou internationale inédite. L'atelier exploratoire peut également préfigurer un projet émergent.

Financement : 2 000 euros maximum. Le montant accordé peut différer du montant demandé, en fonction du nombre des ateliers finalement retenus.

Projet émergent

Un projet émergent se déroule sur 12 mois. Il peut avoir comme objectif de permettre à une équipe de développer un projet ambitieux comme la préparation d'une candidature à un appel d'offre au niveau national ou international. Il peut aussi s'agir d'un projet original dans un périmètre ne nécessitant pas un financement à la hauteur de ceux généralement demandés dans les programmes de financement nationaux et internationaux.

Financement : 8 000 euros maximum. Le montant accordé peut différer du montant demandé, en fonction du nombre des projets finalement retenus. Une demande de renouvellement de 12 mois pourra être déposée. Dans ce cas, le projet devra être à nouveau soumis l'année suivante en explicitant le travail réalisé et la nécessité de la prolongation.

Critères d'éligibilité et d'évaluation

Composition et coordination des équipes

Pour être recevable, la candidature doit être portée par un membre permanent ou un doctorant d'une des structures fédérées par la SFR RELYS. Les personnes ayant un statut de chercheur.e associé.e n'entrent donc pas dans ce cas de figure. De plus, l'équipe doit comprendre au moins une personne membre d'une structure partenaire du « Laboratoire de L'Education » (ICAR, LARHRA, CMW, TRIANGLE, EVS, IFÉ). La participation de personnels de recherche au site Lyon-Saint-Etienne est possible. En fonction des actions envisagées, il sera également possible d'associer d'autres personnels comme, par exemple, des enseignant.e.s du premier ou second degré, des cadres de l'Education Nationale, ou encore des membres d'associations, cette liste n'étant pas limitative.

Critères d'évaluation des propositions

Les propositions devront expliciter en quoi elles constituent un projet **original, émergent et interdisciplinaire**, en s'appuyant sur une discussion de la littérature existante. Le format des propositions ne permet pas de développer une revue de littérature extensive, mais il est néanmoins attendu de donner un minimum d'indications bibliographiques pour étayer la demande.

Pour expliciter la dimension interdisciplinaire de la proposition, plusieurs éléments pourront être mis en avant. Au-delà de l'appartenance à des laboratoires ou à des sections CNU ou CNRS liés à différentes disciplines, qui ne sera pas le seul critère pris en compte, les propositions devront mettre en avant ce qu'apportera le croisement de perspectives disciplinaires différentes – que ce soit en termes de problématisation, de cadres théoriques communs, de nouvelles méthodologies, de résultats, etc. Compte tenu du temps de maturation que peuvent demander des collaborations interdisciplinaires, l'objectif d'un projet émergent ou d'un atelier exploratoire pourra, par exemple, consister à développer et commencer à tester des outils méthodologiques communs, si cela est bien justifié.

L'évaluation des propositions prendra en compte l'adéquation entre la demande et les actions envisagées. Dans cette perspective, il faudra veiller à souligner la cohérence des dépenses et des ressources engagées au regard des objectifs poursuivis. De même, les propositions devraient expliciter leur faisabilité, en termes de calendrier de travail, ainsi que de méthodes de recueils de données et d'accès au terrain si cela est pertinent.

Engagements

Les séminaires ou les réunions afférents aux ateliers et aux projets devront, dans la mesure du possible, se dérouler au sein de l'ENS de Lyon.

Les porteurs d'ateliers ou de projets s'engagent à :

- participer aux 2 journées scientifiques du LLE (février et fin novembre / début décembre)
- communiquer sur les activités conduites dans le cadre de leur projet ou atelier (séminaires, journées d'étude, etc.)
- indiquer le LLE comme source de financement sur toute production scientifique issu du projet ou de l'atelier
- produire un rapport synthétique d'une page à l'issue du programme

Taille des propositions

Atelier exploratoire : 10 000 caractères espaces et références bibliographiques compris

Projet émergent : 20 000 caractères espaces et références bibliographiques compris

Date limite de dépôt : 30 septembre 2022

La proposition doit être envoyée à l'adresse suivante : dirlle-uar3773@ens-lyon.fr

Pour toute question relative à cet appel, écrire à : dirlle-uar3773@ens-lyon.fr